



Feuillet d'information

De l'Association des riverains pour la protection du lac Croche de Sainte-Thècle

NUMÉRO 3 (ÉTÉ 2014)

JOIGNEZ-VOUS À NOUS

Notre organisme se consacre entièrement à l'atteinte d'objectifs voués à la préservation et à l'augmentation de la qualité de vie dans un environnement agréable.

Nous tiendrons le **16 août prochain à la salle Aubin à 10hres** notre 5^{ème} assemblée générale. C'est le meilleur endroit pour faire valoir les points de vue sur les actions de l'Association. Pour y participer il vous faut être un membre en règle. La cotisation annuelle est de 20\$

Votre participation est importante et nous souhaitons que vous pourrez assister à cette rencontre. Plusieurs éléments d'information seront transmis afin d'informer les riverains sur les différentes actions mises de l'avant pour protéger notre plan d'eau.

Notre lac subit des épisodes d'algues bleues depuis 5 ans, d'où l'importance de mettre en place des actions visant la protection des berges et d'implanter un code d'éthique pour les utilisateurs d'embarcations à moteur. Comme vous le savez, naviguer près de la bande riveraine entraîne (où le niveau d'eau est très bas,) une dégradation significative des berges.

Notre Association a besoin de vous!

Les 10 commandements du riverain responsable

Comme vous le savez, si l'on veut préserver la qualité de l'eau de notre lac, il est impératif de respecter certaines règles, que l'on pourrait résumer par les 10 commandements du riverain responsable

1. Je m'assure de la **conformité des mes installations septiques**
2. **Je revégétalise ma bande riveraine** en respectant le règlement de la municipalité
3. Je sème du **trèfle blanc** sur ma pelouse
4. Je ne jette **jamais de feuilles, d'herbe ou de branches dans le lac**
5. Je ne fais **jamais de feu directement sur le sol**, ni ne répand de cendre dans la bande riveraine
6. Je n'utilise **aucun savon dans le lac**, ni pour les chiens, ni pour mes animaux
7. **Je ne nourris jamais les canards**
8. Je n'utilise que des **savons sans phosphate**
9. **Pesticides et herbicides sont prohibés** dans ma bande riveraine
10. **J'utilise mon embarcation à moteur de façon responsable**

Vous aurez compris que toutes ces recommandations ont pour **but de réduire au minimum l'apport de phosphore ou tout autre polluant dans les eaux de notre lac**. Le phosphore se retrouve dans les boues de fosse septique, dans les excréments de canards, dans les déchets végétaux (la cendre, les feuilles, les herbes, les branches), dans les savons avec phosphate. Pour sa part, le trèfle blanc contrairement au gazon permet de réduire la température du sol et par extension, favorise la diminution de la température de l'eau du lac, ce qui réduit la prolifération des algues bleu-verts.

Enfin, <utiliser son embarcation à moteur de façon responsable> signifie de respecter les baigneurs et les plaisanciers sur embarcation SANS moteur, et surtout d'éviter de faire de grosses vagues qui entraînent l'érosion des bandes riveraines et leur dégradation.

Nous pourrions oser un 11^{ème} commandement: je me fais un devoir d'être membre de l'Association des riverains pour la protection du lac Croche de Ste-Thècle

LES MÉDICAMENTS ET LA SANTÉ DE NOTRE LAC



Vous savez que le phosphate contenu dans les savons est très nocif pour nos lacs. Mais qu'en est-il des médicaments?

Le problème n'est évidemment pas l'utilisation des médicaments mais bien leur élimination. Qu'arrive-t-il lorsque vous jetez vos surplus de médicaments périmés ou inutilisés à la toilette ou dans l'évier? Et même les poubelles?

La réponse de Santé Canada: <Les composés chimiques (de ces médicaments) peuvent aboutir dans l'approvisionnement en eau ou le sol. La présence de ces substances dans l'environnement devient un enjeu d'importance nationale et internationale. Malgré les faibles

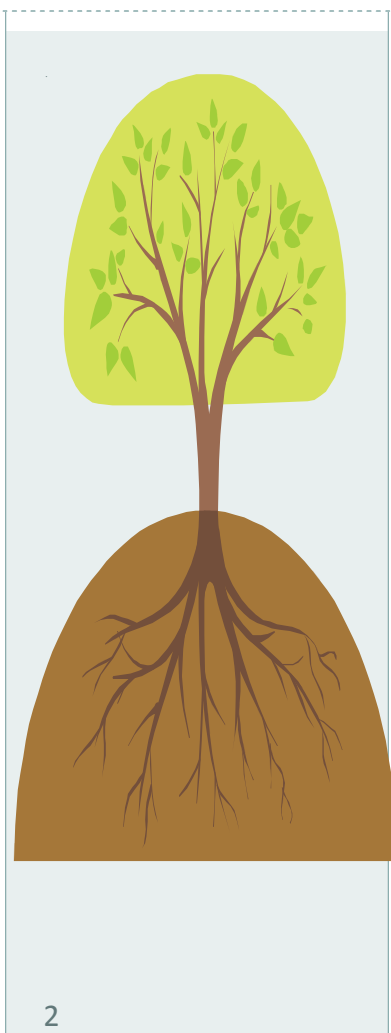
concentrations de ces produits dans l'environnement, il pourrait y en avoir suffisamment pour nuire à l'environnement et, indirectement, à la santé humaine.

Pour conserver la santé de notre lac, il est impératif de ne pas jeter à la toilette ou dans l'évier ses médicaments périmés autant ceux servis sur prescription que ceux en vente libre. Cela vaut pour les médicaments humains que pour les médicaments vétérinaires.

Sachez que les pharmacies récupèrent vos surplus de médicaments et qu'elles les font détruire de façon sécuritaire.

Une bonne habitude à prendre: faites le ménage de votre pharmacie une fois l'an. Et débarrassez-vous de vos déchets pharmaceutiques de façon responsable:

« Les composés chimiques (de ces médicaments) peuvent aboutir dans l'approvisionnement en eau ou le sol. » Santé Canada



LA BANDE RIVERAINE ET LA SANTÉ DE NOTRE LAC

Comme vous le savez, la municipalité de Ste-Thècle a adopté un règlement (<**Règlement relatif à la revégétalisation de rives et visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau**>) obligeant les riverains à réaménager les abords de notre lac. Suivant certaines échéances, la bande riveraine de chaque propriété doit retrouver son état naturel.

Mais certains se demanderont pourquoi revégétaliser les rives.

La réponse réside dans le fait que **la bande riveraine revégétalisée se veut une protection pour l'eau de notre lac. Elle réduit de façon importante le ruissellement des nutriments et permet de maintenir la température de l'eau à un niveau acceptable.** Car, l'apport de nutriments, surtout l'azote et le phosphore, et l'augmentation de la température de l'eau sont deux facteurs occasionnant la prolifération des plantes aquatiques indésirables et surtout des algues bleu-vert.

Une problématique importante vient du fait **que les dépôts organiques provenant des eaux de ruissellement au fil du temps s'accumulent au fond du lac.** C'est ce que l'on appelle l'eutrophisation, qui, à l'extrême limite, amène la mort d'un lac. Ce phénomène d'eutrophisation passe par différentes étapes avant l'ultime mort du lac. Et heureusement, nous ne sommes pas rendus à cette dernière phase.

Une autre problématique origine de la dégradation de la bande riveraine. Cette détérioration apparaît lorsque les vagues viennent se briser sur nos rives. **Plus de vagues engendrées par l'activité nautique sont grosses, plus rapide est la dégradation.** Afin de préserver les efforts de revégétalisation, les utilisateurs d'embarcation à moteur doivent user de leur <moteur> avec modération et surtout civisme.

Conclusion: la bande riveraine se veut une barrière essentielle pour limiter les ruissellements et leurs apports négatifs dans l'eau de notre lac.

LES PRODUITS MÉNAGERS ET LA SANTÉ DU LAC

La prolifération de plantes aquatiques indésirables et particulièrement des algues bleu vert a une grande incidence sur la qualité de l'eau d'un lac. Mais, quelles sont les causes de cette prolifération non désirée? L'augmentation de la température de l'eau et un apport accru en nutriments, notamment l'azote et le phosphore, sont les grands responsables du <dérèglement> de la flore des lacs

L'ennemi numéro 1 se nomme le PHOSPHORE. Où retrouve-t-on ce phosphore? Il est à l'état naturel dans les végétaux (l'herbe, les feuilles, les branches d'arbre, les cendres) mais il se retrouve surtout dans les engrais et les produits ménagers.

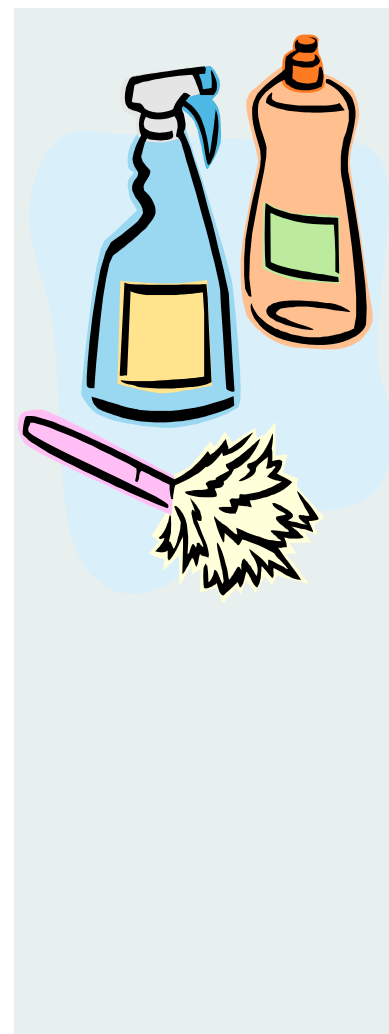
Le problème d'apparition d'algues bleu-vert comme dans notre lac proviennent de l'apport de phosphore, résultat de l'activité humaine aux abords des lacs. Et, la plus grande source de phosphore origine des détergents, surtout des détergents à vaisselle et à lave-vaisselle. On dit que les 2/3 du phosphore de nos lacs proviennent des détergents.

La problématique réside dans le fait que les fosses septiques, peu importe leur conception, ne filtre aucunement le phosphore. Alors le phosphore souvent présent sous forme de sel de phosphate) contenu dans les savons passe directement de nos renvois d'eau à nos fosses septiques. Puis il va dans la nature. Donc, ultimement, ce <phosphate> se retrouve dans l'eau de notre lac pour nourrir et accélérer le développement des algues bleu-vert.

De là l'importance de revégétaliser la bande riveraine. Car, ce phosphore sera capté par les racines des arbres et arbustes de la bande riveraine au lieu de se rendre dans l'eau du lac.

Comme vous pouvez le constater, supprimer les savons avec phosphate devient une priorité pour quiconque désire conserver la qualité de l'eau de notre lac. Et qui dit bonne qualité de l'eau dit également meilleure valeur de nos propriétés.

UTILISONS QUE DU SAVON SANS PHOSPHATE ET ÉLIMINONS LES ENGRAIS SUR NOS TERRAINS.



Un point très important: si ce n'est pas écrit SANS PHOSPHATE, c'est que ce savon en contient!

**Devenez membre de
l'Association ...
et profitez de rabais
sur les plantes**

Pépinière Bulbi Serre

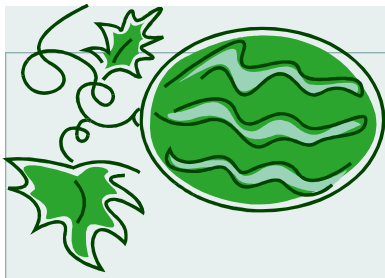
Vous offrent un rabais de 10% du prix régulier sur les plantes riveraines en magasin et en plus, un prix particulier sur l'achat d'un plateau de 30 fougères en format 3 pouces à 3.25\$ chacun

Pour profiter de ces rabais vous devez avoir en main une carte de membre de l'Association des riverains du lac

Les serres Domaine des Pointes

Vous offrent un rabais de 10% du prix régulier sur les plantes riveraines en magasin





Jocelyne Gervais offre des vignes gratuites pour votre bande riveraine. Celles-ci peuvent servir à cacher vos murets de ciments et vos roches de protection.

N'hésitez pas à la contacter, elle se fera un plaisir de vous en donner.

No. De téléphone:
418-289-4106

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Co-présidente:	<i>Andrée Groleau</i>
Co-président:	<i>Michel Rheault</i>
Trésorière:	<i>Louise Bordeleau</i>
Secrétaire:	<i>Josée Croteau</i>
Administrateurs:	<i>Luc Blais</i> (Communication) <i>Jocelyne Gervais</i> (Site web) <i>Robert Guindon</i> (Navigation) <i>Micheline Magnan</i> (Plantes aquatiques)

Adresse site web
**http//
www.association-
lacroche-ste-thecle.ca**

Pour nous joindre ou pour
formuler une plainte en
toute confidentialité
**info@association-
lacroche-ste-thecle.ca**

**Venez consulter notre
nouvel onglet sur le
site web**

<A la une>

Un lac en Santé
Pour un investissement protégé!